



Paris, dimanche 31 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/02157**Modifié par l'avis n° FR/2024/02272**

Pris en application :

Code des transports

Arrêté préfectoral n°75-2024-03-20-00010

Autres événements (règles de franchissement du pont de Sully)**Seine dans Paris - Pont de Sully****Arrêt de navigation (Seine dans Paris - bras principal) (tous les usagers - trafic avalant)****- le 30/03/2024 de 10:50 à 18:35**o **Seine dans Paris**

entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle - pont de Sully) et pk 171,000 (bras de la Cité - pont au Change) - Toute la largeur de la voie

- le 31/03/2024 de 11:50 à 19:35o **Seine dans Paris**

entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle - pont de Sully) et pk 171,000 (bras de la Cité - pont au Change) - Toute la largeur de la voie

- le 01/04/2024 de 11:50 à 19:35o **Seine dans Paris**

entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle - pont de Sully) et pk 171,000 (bras de la Cité - pont au Change) - Toute la largeur de la voie

- le 02/04/2024 de 11:50 à 19:35o **Seine dans Paris**

entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle - pont de Sully) et pk 171,000 (bras de la Cité - pont au Change) - Toute la largeur de la voie

- le 03/04/2024 de 11:50 à 19:35o **Seine dans Paris**

entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle - pont de Sully) et pk 171,000 (bras de la Cité - pont au Change) - Toute la largeur de la voie

- le 04/04/2024 de 11:50 à 19:35o **Seine dans Paris**

entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle - pont de Sully) et pk 171,000 (bras de la Cité - pont au Change) - Toute la largeur de la voie

- le 05/04/2024 de 11:50 à 19:35o **Seine dans Paris**

UTI Seine-Amont

2, quai de la Tournelle

75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle - pont de Sully) et pk 171,000 (bras de la Cité - pont au Change) - Toute la largeur de la voie

Réduction du nombre de passes navigables (passe centrale pont de Sully interdite à la navigation) (tous les usagers - trafic montant)

- à partir du 29/03/2024 à 20:00 au 05/04/2024 à 20:00

o **Seine dans Paris**

pk 168,700 (bras de la Tournelle - pont de Sully)

Commentaire :

En application de l'arrêté préfectoral du 28 mars joint, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que les mesures listés ci-dessous sont applicables à compter du samedi 30 mars jusqu'au vendredi 5 avril :

1 - Trafic montant : navigation uniquement autorisée par la passe rive droite du pont de Sully selon les horaires de l'alternat. Passe centrale interdite à la navigation ;

2 - Trafic avalant : navigation autorisée par la passe centrale du pont de Sully selon les horaires de l'alternat :

- du samedi 30 mars à 18h35 au dimanche 31 mars à 11h50

et

- du dimanche 31 mars au vendredi 5 avril : du 19h35 le soir à 11h50 le au lendemain matin

Navigation interdite en journée en dehors de ces créneaux

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

06/04/2024

Directeur Adjoint

Signé

Guillaume RIBEIN